

## La capitalisation des acquis dans la filière encadrants par la prise en compte de l'expérience

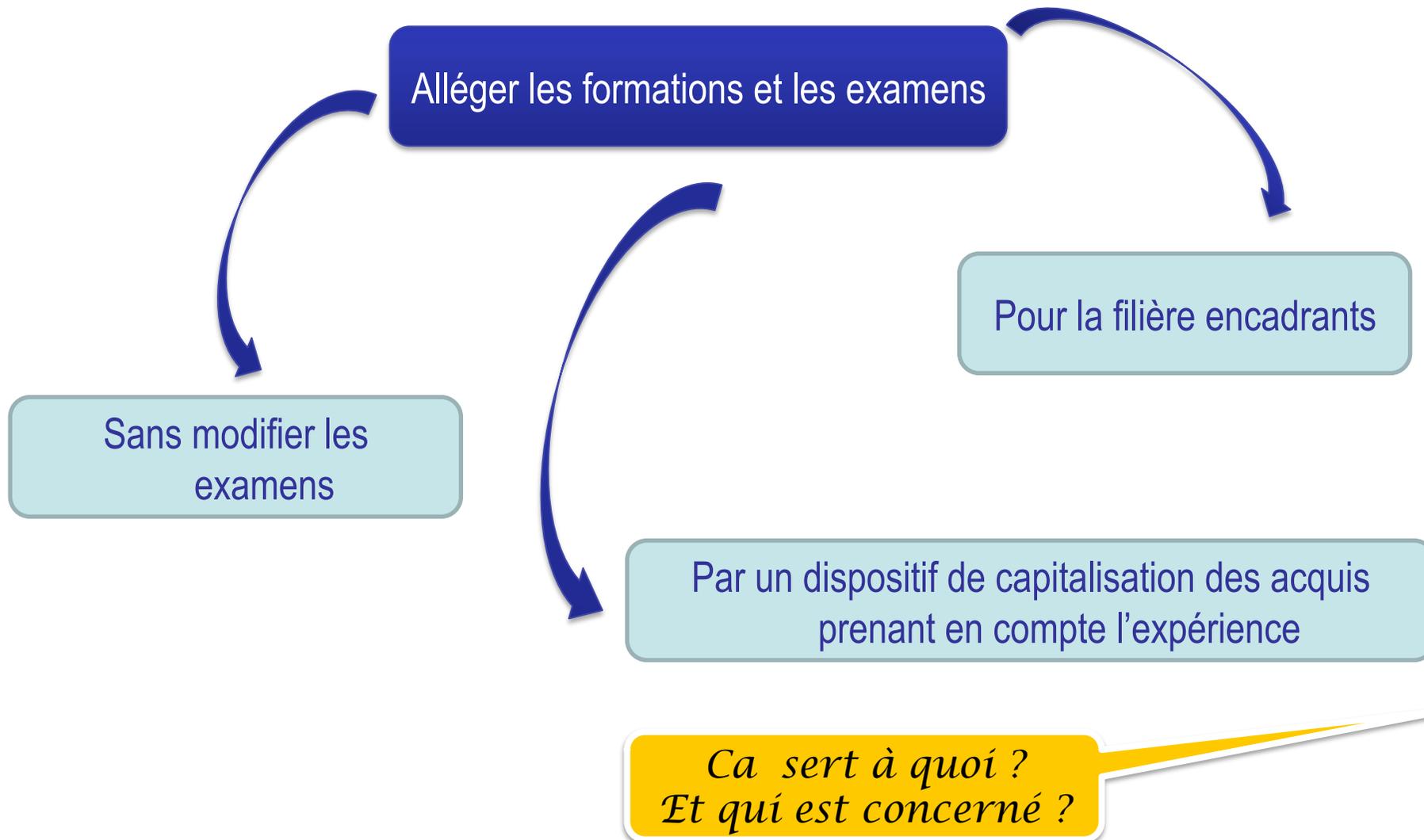
*Le concept de « filière encadrants » consiste à organiser lesdits brevets avec un regard d'ensemble, pour mieux identifier les compétences similaires dans les divers profils, même si le niveau de maîtrise est différent.*

*Ainsi, ces compétences « similaires » constituent des possibilités d'allègements, voire d'exemptions, de certaines parties des cursus de formation.*

*Autrement dit ?*

*On peut détailler ?*

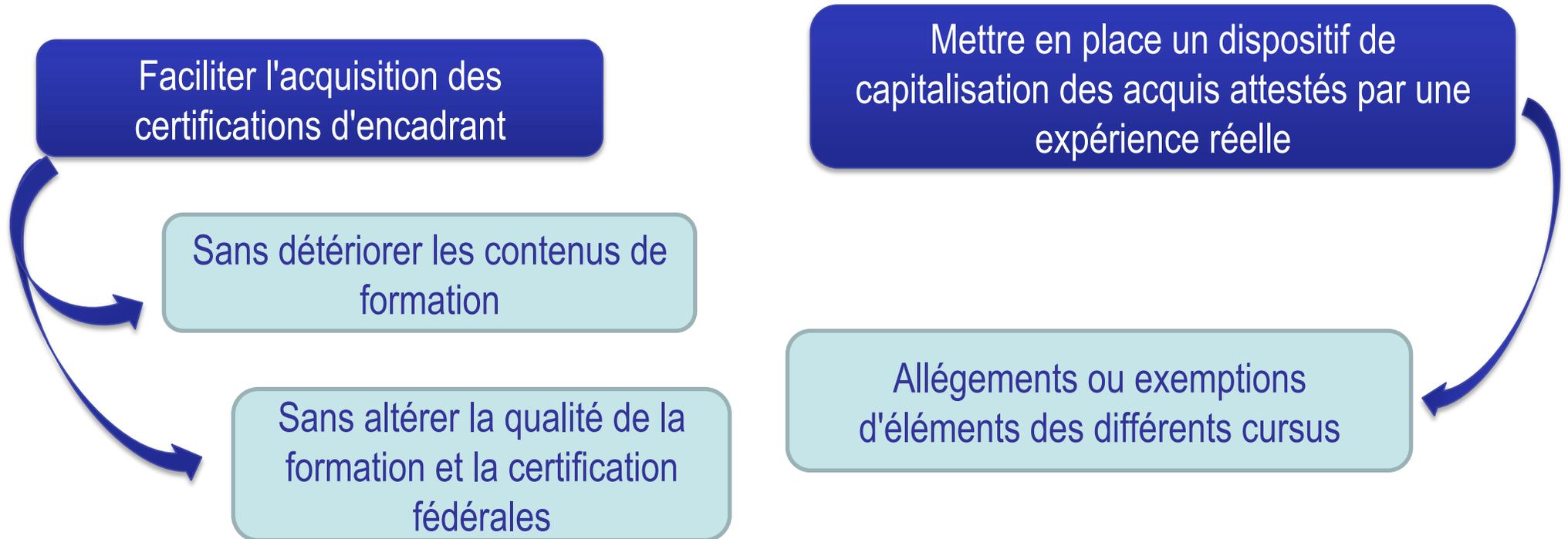




Maintenir ou améliorer le nombre de plongeurs motivés par un cursus encadrant



Capitalisation des acquis dans la filière encadrants



*En résumé...*



*On allège les formations et examens*

*On met en place un dispositif de capitalisation des acquis attestés par une expérience réelle*

*On maintient ou on améliore le nombre de plongeurs motivés par un cursus encadrant*

*On facilite l'acquisition des certifications d'encadrant*

*Et on fait comment ?*



# La capitalisation des acquis dans la filière encadrants par la prise en compte de l'expérience

Etape 1  
Identification des  
compétences

*On commence par  
une première étape*



Initiateur	Guide de palanquée	Directeur de plongée	MF 1	MF 2
FI - Cadre réglementaire	C n°1 - Remorquée sans embout	C n°1 - Choisir un site de plongée	UC1 - Cadre réglementaire	UC 1 - Stage Initial
FI - Pédagogie générale	C n°2 - Intervention sur un plongeur en difficulté à 40m	C n°2 - Organiser, planifier le déroulement de l'activité	UC2 - Pédagogie générale	UC 2 - Stage Initial
FI - Pédagogie spécifique	C n°3a - Guide de palanquée avant l'immersion	C n°3 - Sécuriser l'activité,,	UC3 - Pédagogie spécifique de la pratique (avec et sans scaphandre) et de la théorie	UC 3 - Stage Initial
GC1 - Fonction directeur plongée en milieu artificiel / Organisation	C n°3b - Guide pendant l'immersion	C n°4 - Gérer et viser les dangers liés à la fonction de directeur de plongée	UC4 - Pédagogie de la pratique à la surface et en immersion sans scaphandre	UC 4 - Participation à des stages initiaux initiateur ainsi qu'à des stages initiaux et finaux MF1
GC1 - Pédagogie sans scaphandre, en surface et en immersion. Pédagogie avec scaphandre en surface- Sauvetages sans scaphandre	C n°3b - Guide après l'immersion	C n°5 - Connaître et viser les dangers liés à la fonction de directeur de plongée	UC5 - Pédagogie de la pratique	UC 5 - Participation à des examens Guide de Palanquée – Niveau 4, Initiateur et MF1
GC2 - Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace proche. Sauvetage avec scaphandre	C n°4 - Condition physique	C n°6 - Connaissances en matière de compétences	UC6 - Pédagogie de la théorie de base	UC 6 - Présentation de séances de pédagogie de 2ème degré
GC3 - Transmission des connaissances au n1	C n°5 - Connaissance et respect de l'environnement subaquatique		UC7 - Perfectionnement à la pédagogie de la théorie	UC 7 - Enrichissement des connaissances de 1° degré
GC4 - Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace 0 – 20 m	C n°6 - Connaissances théoriques		UC7a - Participation recommandée à un examen de guide de palanquée complet	UC 8 - Maîtrise technique RSE et épreuves à 10 m
			UC7b - 12 séances relatives à l'organisation et à la sécurité de l'activité	UC 9 – Stage final
			UC8 - Maîtrise de la remorque d'un plongeur en difficulté 25 m	
			organiser par un milieu naturel	
			UC10 - Permis de plongée minimum	
			UC11 - Secourir comme ACQUIS avec le RIFA Plongée	

*Et on constate une lecture verticale... uniquement*

*Même les n° de compétences ne sont pas uniformes !*

*On recense les compétences du MFT «d'hier » par niveau*



Initiateur	Guide de palanquée	Directeur de plongée	MF 1	MF 2
FI - Cadre réglementaire	C n°1 - Remorquée sans embout	C n°1 - Choisir un site de plongée	UC1 - Cadre réglementaire	UC 1 - Stage Initial
FI - Pédagogie générale	C n°2 - Intervention sur un plongeur en difficulté à 40m	C n°2 - Organiser, planifier le déroulement de l'activité	UC2 - Pédagogie générale	UC 2 - Stage Initial
FI - Pédagogie spécifique	C n°3a - Guide de palanquée - avant l'immersion	C n°3 - Sécuriser l'activité,, prévenir les accidents	UC3 - Pédagogie spécifique de la pratique (avec et sans scaphandre) et de la théorie	UC 3 - Stage Initial
GC1 - Fonction directeur plongée en milieu artificiel / Organisation	C n°3b - Guide de palanquée - pendant l'immersion	C n°4 - Communiquer, accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public potentiel	UC4 - Pédagogie de la pratique à la surface et en immersion sans scaphandre	UC 4 - Participation à des stages initiaux initiateur ainsi qu'à des stages initiaux et finaux MF1
GC1 - Pédagogie sans scaphandre, en surface et en immersion. Pédagogie avec scaphandre en surface- Sauvetages sans scaphandre	C n°3b - Guide de palanquée - après l'immersion	C n°5 - Enseigner et viser les documents liés à la fonction de Directeur de plongée	UC5 - Pédagogie de la pratique	UC 5 - Participation à des examens Guide de Palanquée – Niveau 4, Initiateur et MF1
GC2 - Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace proche. Sauvetage avec scaphandre	C n°4 - Condition physique	C n°6 - Connaissance en appui des compétences	UC6 - Pédagogie de la théorie de base	UC 6 - Présentation de séances de pédagogie de 2 <sup>ème</sup> degré
GC3 - Transmission des connaissances au n1	C n°5 - Connaissance et respect de l'environnement subaquatique		UC7 - Perfectionnement à la pédagogie de la théorie	UC 7 - Enrichissement des connaissances de 1 <sup>er</sup> degré
GC4 - Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace 0 – 20 m	C n°6 - Connaissances théoriques		UC7a - Participation recommandée à un examen de guide de palanquée complet	UC 8 - Maîtrise technique RSE et épreuves à 10 m
			UC7b - 12 séances relatives à l'organisation et à la sécurité de l'activité	UC 9 – Stage final
			UC8 - Maîtrise de la remontée d'un plongeur en difficulté de -	
			minimum	
			UC11 - Secourisme ACQUIS avec le RIFA Plongée	

*On exploite toutes les compétences ...*



*... et on les reclasse et renomme différemment*

Initiateur	Guide de palanquée	Directeur de plongée	MF 1	MF 2
Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Compétences de rang 1 MF1 étendues à l'espace 0 - 60 m
Concevoir une progression ou une séance	Participer à l'organisation de l'activité	Choisir un site de plongée	Concevoir une progression, une séance ou un cursus de formation	Posséder les connaissances en appui des compétences requises
Conduire des séances de formation pratiques ou théoriques	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Organiser, planifier le déroulement de l'activité	Conduire des séances de formation pratiques ou théoriques	Concevoir, piloter des formations d'encadrants, y intervenir
Organiser, planifier le déroulement de l'activité et en assurer la responsabilité	Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Choisir un site de plongée	Animer, piloter les activités techniques d'une structure
Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Prendre en charge et guider un groupe de plongeurs en exploration	Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Organiser, planifier le déroulement de l'activité	Tutorer en situation les stagiaires pédagogiques
Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Connaître et respecter l'environnement subaquatique	Attester de la fonction de Directeur de plongée	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Organiser, planifier une plongée profonde d'enseignement
Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace 0 - 20 m			Posséder les connaissances en appui des compétences requises	

*Et toujours une lecture vertical !*

*On redistribue les compétences du MFT de cette façon*



*Ok... mais encore ?*

	Initiateur	Guide de palanquée	Directeur de plongée	MF 1	MF 2
<b>C0</b>	<b>Compétences MF1</b>				Compétences de rang 1 MF1 étendues à l'espace 0 - 60 m
<b>C1</b>	<b>Accueil des plongeurs</b> Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	
<b>C2</b>	<b>Conception pédagogique</b> Concevoir une progression ou une séance			Concevoir une progression, une séance ou un cursus de formation	
<b>C3</b>	<b>Formation des plongeurs</b> Conduire des séances de formation pratiques ou théoriques			Concevoir une progression, une séance ou un cursus de formation	
<b>C4</b>	<b>Site de plongée</b>		Choisir un site de plongée	Choisir un site de plongée	
<b>C5</b>	<b>Organisation</b> Organiser, planifier le déroulement de l'activité et en assurer la responsabilité	Participer à l'organisation de l'activité	Organiser, planifier le déroulement de l'activité	Organiser, planifier le déroulement de l'activité	
<b>C6</b>	<b>Sécuriser l'activité</b> Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	
<b>C7</b>	<b>Connaissances support</b> Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Posséder les connaissances en appui des compétences requises	
<b>C8</b>	<b>Guide d'exploration</b>	Prendre en charge et guider un groupe de plongeurs en exploration			
<b>C9</b>	<b>Directeur de plongée</b>		Attester de la fonction de Directeur de plongée		
<b>C10</b>	<b>Enseignement 0-20</b> Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace 0-20 m				<p>Concevoir, piloter des formations d'encadrants, y intervenir</p> <p>Animer, piloter les activités techniques d'une structure</p> <p>Tutorer en situation les stagiaires pédagogiques</p> <p>Organiser, planifier une plongée profonde d'enseignement</p>
<b>C11</b>	<b>Formation d'encadrants</b>				
<b>C12</b>	<b>Activités en structure</b>				
<b>C13</b>	<b>Tutorer</b>				
<b>C14</b>	<b>Enseignement plongée profonde</b>				
<b>C15</b>	<b>Environnement</b> Connaître et respecter l'environnement subaquatique				

*On s'aperçoit que des compétences génériques apparaissent*

*Que l'on va pouvoir numéroter*

*Au résultat ?*

*Avec une lecture verticale et horizontale*

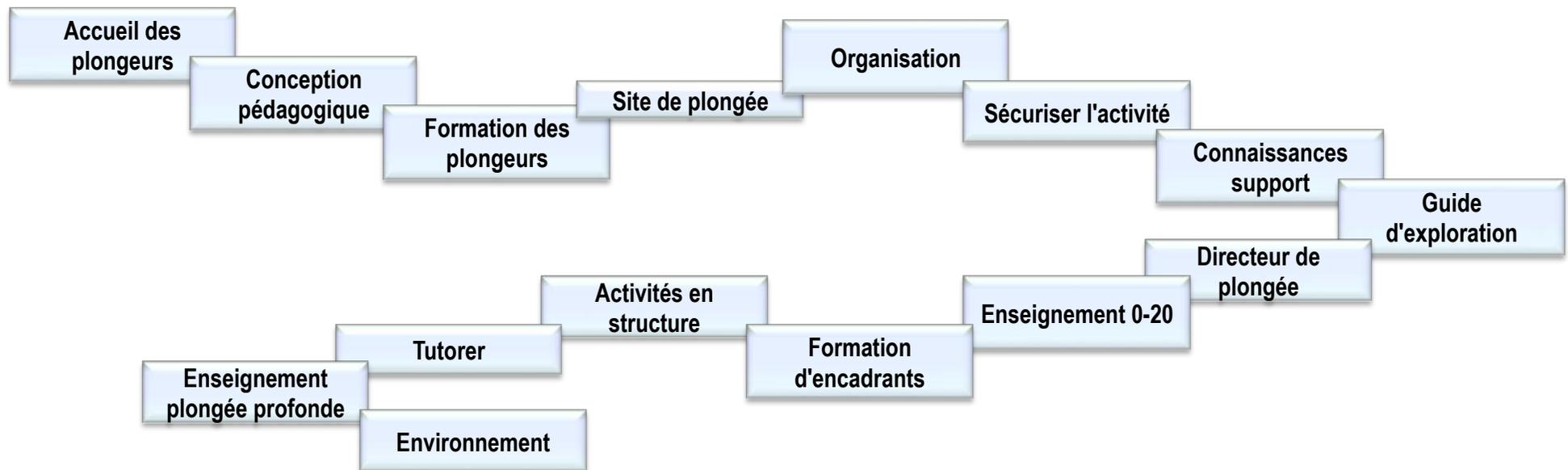


- Une lecture verticale et horizontale des compétences
- Une cohérence et une homogénéité du MFT
- Une continuité dans les profils et les compétences
- Une logique, un lien entre les compétences à travailler
- Une mise en place d'une progression possible
- Une mise en évidence de compétences « génériques »

*On obtient*



*Des compétences de rang 1 ?*



		Initiateur	Guide de palanquée	Directeur de plongée	MF 1	MF 2
C0	Compétences MF1					Compétences de rang 1 MF1 étendues à l'espace 0 - 60 m
C1	Accueil des plongeurs	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	Accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public	
C2	Conception pédagogique	Concevoir une progression ou une séance	<p><i>Ces différences sont décrites dans le MFT !</i></p>		Concevoir une progression, une séance ou un cursus de formation	
C3	Formation des plongeurs	Conduire des séances de formation pratiques ou théoriques			Conduire des séances de formation pratiques ou théoriques	
C4	Site de plongée			Choisir un site de plongée	Choisir un site de plongée	
C5	Organisation	Organiser, planifier le déroulement de l'activité et en assurer la responsabilité	Participer à l'organisation de l'activité	Organiser, planifier le déroulement de l'activité	Organiser, planifier le déroulement de l'activité	
C6	Sécuriser l'activité	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	Sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin	
C7	Connaissances support	Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Posséder les connaissances en appui des compétences requises	Posséder les connaissances en appui des compétences requises
C8	Guide d'exploration		Prendre en charge et guider un groupe de plongeurs en exploration			
C9	Directeur de plongée			Attester de la fonction de Directeur de plongée		
C10	Enseignement 0-20	Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace 0-20 m				
C11	Formation d'encadrants					Concevoir, piloter des formations d'encadrants, y intervenir
C12	Activités en structure					Animer, piloter les activités techniques d'une structure
C13	Tuteur					Tutorer en situation les stagiaires pédagogiques
C14	Enseignement plongée profonde					Organiser, planifier une plongée profonde d'enseignement
C15	Environnement		Connaître et respecter l'environnement subaquatique			

*La compétence C6 devra être travaillée et acquise pour tous les niveaux... mais à des niveaux de maîtrise différents, dans des conditions différentes*



acquis dans la filière encadrants

*Donc à noter...*

- Aucune perte de compétences
- Chaque compétence de rang 1 est définie et décrite dans le MFT
- Gestion des stages initiaux / en situation / finaux / examen
- Cursus
- Pas de modifications d'examens (exception: GP-N4 en théorie)
- Modifications de l'UC10 (enseignement 0-20)



*Aucune perte de  
compétences et 2  
modifications.  
On peut en savoir plus ?*

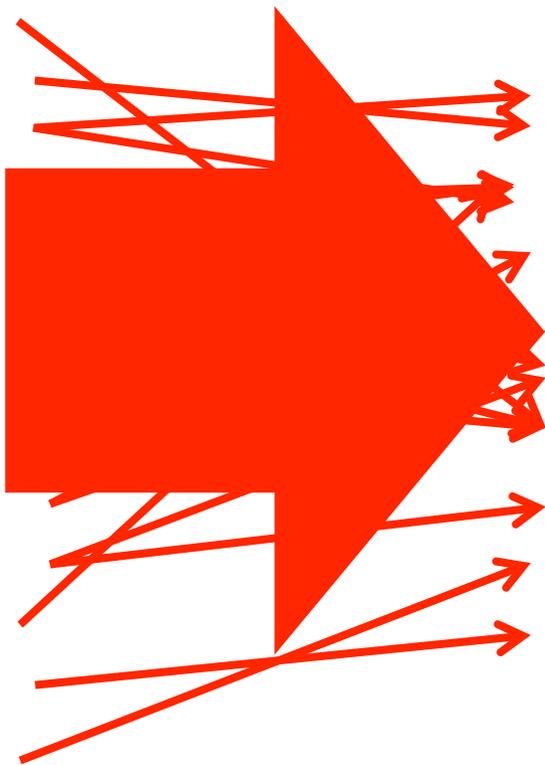
*On a dit, pas de perte de compétences... voyons au MF1 !*



*Vrai pour tout niveau*

**MF1 avant**

UC1 - Cadre réglementaire
UC2 - Pédagogie générale
UC3 - Pédagogie spécifique
UC4 - Pédagogie surface/ immersion
UC5 - Pédagogie de la pratique
UC6 - Théorie
UC7 - Perfectionnement théorie
UC7a - Examen GP
UC7b - Organisation plongée
UC8 - Remontée - 25 m
UC9 - Perfectionnement péda
UC10 - Permis
UC11 - RIFA Plongée



**MF1 après**

C1 - Accueil des plongeurs
C2 - Conception pédagogique
C3 - Formation des plongeurs
C4 - Site de plongée
C5 - Organisation
C6 - Sécuriser l'activité
C7 - Connaissances support
Intervention -25m
RIFA plongée
Permis

*Effectivement, on simplifie le GP-N4*



- Pour le GP-N4, à l'instar du MF2:
  - les épreuves théoriques « Symptômes, prévention et traitements immédiats des accidents » et « Epreuve de physiologie appliquée à la plongée » ne deviendront qu'une.
  - Comme au MF2, l'épreuve s'appellera alors « Anatomie, physiologie et physiopathologie du plongeur ».
- Avec un aménagement des coefficients



hier

Aujourd'hui

Utilisation des tables fédérales	Coef 3
Symptômes, prévention et traitements immédiats des accidents	Coef 3
Epreuve de physique appliquée à la plongée	Coef 1
Epreuve de physiologie appliquée à la plongée	Coef 2
Notions pratiques et théoriques sur le matériel	Coef 2
Notions de réglementation	Coef 2
Décompression	Coef 3
Anatomie, physiologie et physiopathologie du plongeur	Coef 4
Aspects théoriques de l'activité	Coef 2
Matériel de plongée	Coef 2
Cadre réglementaire de l'activité	Coef 2

- UC10: « Enseignement à 0 – 20 m »
  - 4 séances de travail
  - 1 journée pédagogique
  - De nouvelles compétences à acquérir
    - « Définir une suite logique et pédagogique de séances de formation »
    - « Analyser l'aptitude des plongeurs »
    - « Attester du déroulement de l'activité »
    - « Connaître les risques liés aux différentes pratiques et les mesures de prévention associées »
    - « Expliciter les règles de sécurité visant à protéger les plongeurs et les autres personnes »
- La validation du GC4 intervenue avant le 1er janvier 2016 remplace la présente UC10 et donne le droit au candidat de jouir des mêmes droits.

*Et on étoffe l'UC10 (ex GC4) car il devient très structurant pour la suite !*



# La capitalisation des acquis dans la filière encadrants par la prise en compte de l'expérience



Etape 2  
Mise en place des cursus



*Passons à l'étape 2*



*La mise en place de cursus est indispensable*

- Apporte une logique, un lien entre les compétences à travailler
- Permet la mise en place d'une progression
- Gère des stages initiaux / en situation / finaux / examen
- Fixe un certain nombre de paramètres
  - nombre de séances
  - pré-requis
  - délégation



*On peut avoir un exemple?*

**STAGE INITIAL**

6 j ou 3 x 2 j ou 2 x 3 j - CTR, délégation CODEP - IR

- UC1\* : « Accueil des plongeurs »
- UC2\* : « Conception pédagogique »
- UC3\* : « Formation des plongeurs »
- UC7\* : « Connaissances support » (Activité, réglementation)

\* Le stage initial a pour objectif principal de préparer le stagiaire MF1 à l'étape suivante du cursus. De fait, son contenu porte essentiellement sur les UC1, UC2, UC3 et UC7, sans exclure d'autres contenus jugés pertinents par le directeur de stage. A ce stade, les UC ne sont pas nécessairement maîtrisées dans tous leurs aspects et l'avis favorable/défavorable porte uniquement sur l'aptitude du stagiaire MF1 à poursuivre le cursus de formation.

Livret de formation  
(valable 3 ans)  
Instructeur  
responsable du stage

**STAGES EN SITUATION**

65 séances au minimum

Une séance est constituée d'une ou plusieurs unités de formation (UF). Ce tableau indique le nombre minimal d'UF à valider pour chaque UC.

UC3 sans scaph.	10 UF
UC3 avec scaph.	40 UF dont 10 au N1
UC3 théorie	15 UF dont 5 au GP-N4
UC1	10 UF qui peuvent être associées à UC3
UC2	10 UF qui peuvent être associées à UC3
UC4 et UC5	10 UF qui peuvent être associées à UC3
UC6 (hors A1)	4 UF qui peuvent être associées à UC3

*Une nouvelle fois, le MF1 est notre exemple*



A1 : intervention à 25 m, attestée E3

RIFA plongée

Permis bateau

**STAGE FINAL**

**5 j - CTR - IR**

UC1 à UC7 : perfectionnement, préparation à l'examen

*C'est quoi une UF ?*

**EXAMEN**

**1 à 3 j - CTR - délégué CTR IR**

### Ce que fait le SP

Le SP a préparé une séance pour ces 2 plongeurs en définissant une progression sur un thème donné

UF de l'UC 2

Le SP accueille les 2 plongeurs, étudie leur vécu, et s'informe du travail déjà effectué

UF de l'UC 1

Le SP réalise aux 2 plongeurs une séance pratique

UF de l'UC 3

Le SP aura prévu la sécurité dans l'eau adaptée à la séance

UF de l'UC 6

### Ce que ne fait pas le SP

Le SP n'a pas à gérer le site de plongée

UF de l'UC 4

Le SP n'a pas à gérer l'organisation de l'activité

UF de l'UC 5

Le SP n'exploite pas véritablement de connaissances support

UF de l'UC 7

Ce que le E4 signe dans le Livret pédagogique

#### STAGES EN SITUATION

- 1 séance UC1
- 1 séance UC2
- 1 séance UC3 avec scaphandre
- 1 séance UC6

*Prenons l'exemple d'un SP qui doit faire une séance à 2 préparants N2 sous la tutelle d'un E4*

*Pas si compliqué, finalement !*



- Lors d'une séance pédagogique, il est possible de faire travailler un SP sur plusieurs compétences. En interne de cette séance, chaque module d'une compétence est appelé Unité de Formation
- Dans une séance, le SP peut travailler 1 UF de l'UC1 + 1 UF de l'UC2 (Conception pédagogique) + 1 UF de l'UC3 (Formation des plongeurs)
- Exemple
  - Pour acquérir la compétence UC1 (Accueil des plongeurs), le cursus nous demande de travailler 10 unités de formation
  - Il faudra donc que le SP travaille 10 fois cette compétence
    - Dans des conditions différentes
    - Avec des exigences différentes

*Autrement dit, on peut travailler plusieurs compétences dans une même séance !*



## La capitalisation des acquis dans la filière encadrants par la prise en compte de l'expérience

Etape 3  
Les allègement/exemption

Voyons cela...



*La base est la « mise en œuvre »,  
c'est-à-dire l'expérience.  
Tout allègement ou exemption de  
partie de cursus reposera sur une  
expérience minimale de pratique  
(attestée) et non sur la seule  
détenion d'un brevet.  
C'est la troisième étape*

*Le MF1  
en  
exemple*

**Fédération française d'études et de sports sous-marins**

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

**French Underwater Federation**



## Le tableau des allégements et exemptions

- Le candidat doit mettre à disposition toutes les pièces permettant de justifier des allègements et exemptions :
  - soit auprès du délégué de la CTR responsable du stage initial.
  - soit auprès du président de la CTR si le candidat peut être exempté du stage initial.
- Les allègements et exemptions seront alors portés dans le livret pédagogique.
- L'obtention de ces allègements ou exemptions est à la charge du stagiaire et les nouveaux livrets pédagogiques permettent une mise en œuvre et une traçabilité très simple.

*A noter d'ailleurs que les allègements et exemptions ne peuvent être imposés à un stagiaire. Quel que soit son profil, tout stagiaire MF1 est libre de réaliser le cursus dans son intégralité s'il le souhaite.*



*Peut-on voir 1 ou 2 cas concrets ?*



**Cursus**  
stage Initial  
65 séances (UC1, UC2, UC3, UC4, UC5, UC6, UC7)  
A1  
stage final  
examen



*Je suis un  
« vieux »  
Capacitaire N4,  
acquis en 1989 et  
plongeur au Bi !!!*

*Oh... j'ai tout à faire !!!  
Si j'avais su, je me  
serai mouillé un peu  
plus. Tant pis !*

*Champagne...  
J'ai mon MF1*



Cursus  
stage Initial  
65 séances (UC2, UC3, UC4, UC5, UC6, UC7)  
stage final  
examen



*Je suis un jeune GP-N4, acquis l'an dernier, mais j'ai pas eu le temps de faire autre chose*

*Oh... Si j'avais su, j'aurais fait un peu plus, mais je gagne l'UC 1 et pas besoin de reprouver que je sais sauver quelqu'un, y a du bon !*

*Champagne...  
J'ai mon MF1*



**Cursus**  
stage Initial  
50 séances (UC2 -, UC3 -, UC4, UC5, UC6, UC7)  
stage final  
examen



*J'ai eu mon GP-N4, y a 2 ans et j'aime ça. Comme j'avais passé mon Initiateur y a 3 ans, j'ai pu faire des séances (10 au moins) avec des N1 et N2 en piscine... sous l'œil d'un Moniteur*

*Oh... super, j'ai 15 séances de moins à faire et j'ai des trucs de confirmé de fait de mon travail d'initiateur et pas besoin de reprouver que je sais encore sauver quelqu'un. C'est quand même sympa...*

*Champagne...  
J'ai mon MF1*



**Cursus**  
40 séances (UC2 -, UC3 -, UC4, UC5, UC6, UC7)  
stage final  
examen



*J'ai eu mon GP-N4, y a 2 ans et je suis bien que dans l'eau. Je suis aussi initiateur et je forme des N2 en mer à 20m depuis mon UC10 ... parce qu'on me fait confiance. Tout ca est validé, bien sûr*

*Oh... alors là, chapeau la FéDé. j'ai pas besoin du stage initial et je peux préparer mon F1 en 40 séances. Pas besoin de reprouver que je sais encore sauver quelqu'un. J'vais au F1, c'est sûr*

*Champagne...  
J'ai mon MF1*

*On a le même type de tableau à l'Initiateur*



	Stage Initial	Stage en situation							Examen			
		Accueil des plongeurs	Conception pédagogique	Formation des plongeurs	Organisation	Sécuriser l'activité	Connaissances support	Enseignement 0- 20 m	Mannequin	Pédagogie pratique	Pédagogie organisationnelle	Règlementation
certification acquise		UC1 4 unités de formation	UC2 4 unités de formation	UC3 16 unités de formation	UC5 10 unités de formation	UC6 6 unités de formation dont intervention à 5 m PMT et scaphandre	UC7	UC10 optionnelle	1	2	2	3
	GP-N4 (+ 3 ans)											
	GP-N4 (- 3 ans)					exempté			exempté			
	GP-N4 (- 3 ans) + SP MF1 FFESSM	exempté				exempté			exempté			
	GP-N4 (- 3 ans) + SP MF1 FFESSM (avec 16 séances)	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté			exempté			
	GP-N4 (+ 3 ans) + SP MF1 FFESSM	exempté										
	GP-N4 (+ 3 ans) + SP MF1 FFESSM (avec 16 séances)	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté						

conditions d'allègement et d'exemption	
GP-N4 (+ 3ans)	Etre titulaire de la qualification GP depuis plus de 3 ans
GP-N4 (- 3 ans)	Etre titulaire de la qualification GP depuis moins de 3 ans à la date de l'examen (1er jour)
SP MF1 FFESSM	Stagiaire pédagogique MF1 de la FFESSM
SP MF1 FFESSM (16 séances)	Stagiaire pédagogique MF1 de la FFESSM et avoir réalisé 16 séances d'enseignement attesté dans le livret pédagogique MF1

Dans le cas où le candidat est uniquement exempté de l'UC6 et donc de l'intervention à 5m, PMT (cas du GP-N4 de - 3 ans), cette mention sera notée dans le livret pédagogique par le Délégué de la CTR lors du stage initial

Dans les autres cas d'exemption, la présentation du GP-N4 de moins de 3 ans et livret pédagogique MF1 dûment rempli sera nécessaire pour se présenter à l'examen.

- Un candidat peut être exempté de l'épreuve de mannequin
  - La note est celle obtenue au GP-N4
  - Le candidat demande cette note auprès de la CTR de passage du GP-N4
  - Si la note est inférieure à 10/20 → passage de l'épreuve
- Un candidat exempté peut passer l'épreuve de mannequin s'il le souhaite.

*Sous certaines conditions, il est possible d'être exempté de l'épreuve de mannequin... Comment cela se passe-t-il ?*

*Il faut donc le prévoir*



- Les allègements et exemptions sont directement liés à l'expérience des stagiaires.
- Cette dernière ne peut être vérifiée qu'à partir :
  - Des diverses attestations
  - Des plongées effectuées
  - Des activités réalisées
  - ...,
- Ce sont les **présidents de club**, les **Directeur de plongée**, les **Moniteurs (E3 et E4)** qui sont les **VALIDEURS**.

*Qui est responsable ?*

*Soyons en digne*



**Tout repose sur la  
responsabilité et la confiance**

## La capitalisation des acquis dans la filière encadrants par la prise en compte de l'expérience

Etape 4  
Les documents

*La quatrième étape  
pour écrire les  
documents*

*Peut-on voir le  
nouveau MFT et  
les livrets  
pédagogiques ?*



*Nous trouverons ainsi dans le futur MFT les éléments « habituels », un tableau récapitulatif des brevets/qualifications ouvrant droit à des allègements ou exemptions dans le cursus de formation.*

- dans le cursus de formation
- pour l'examen
- les éléments administratifs
- conditions d'entrée en formation

*Mise à jour du MFT, pour chaque certification encadrant*

*Les 5 chapitres du MFT ont été réécrits sur un modèle commun :*

- même système de compétences
- même présentation (sommaire, termes, tableaux..).

*Cela améliorera encore un peu plus la lecture de notre MFT.*

ues  
 tions

-  **Initiateur**
-  **GP-N4**
-  **DP**
-  **MF1**
-  **MF2**



*Mise à jour des  
Livrets  
pédagogiques*

- en cohérence avec le MFT
- les allègements et exemptions
  - Pièces à produire
  - Comment les obtenir
  - Quels allègements/exemptions
- Initiateurs: gestion de l'UC10 (enseignement 0-20)
- le format
  - 1 Livret = 1 formation
  - 1 Livret sous forme de classeur pour 3 formations



**Initiateur**



**MF1**



**MF2**





*Et la mise en application ?*

- Ré-édition des Livrets Pédagogiques après « épuisement des stocks »

*Et quelques remarques...*



- Les stagiaires ayant participé à un stage initial durant l'année civile 2015 peuvent prétendre à certains allègements/exemptions
- Les allègements et exemptions obtenus interviennent dans le cadre du cursus entamé et il n'y a pas de basculement vers le nouveau
- Le stagiaire doit envoyer les documents nécessaires au président de sa CTR d'appartenance qui étudiera la complétude du dossier



## Spécificités 2015

*Prise en compte de stagiaires avant 2016*



Ce qui donne le tableau suivant



MF1  
allègements et  
exemptions  
pour l'ancien cursus

		Stage Initial	Stage en situation (ancien cursus)							Examen				
		Stage Initial	UC4	UC5	UC6	UC7	UC7a	UC7b	Aptitude de -25m	Epreuve de pédagogie de la pratique	Epreuve de pédagogie organisationnelle	Epreuve de pédagogie de la théorie	Epreuve de remontée d'un plongeur en difficulté de - 25 m	Connaissance des règlements
certification acquise			12 séances	43 séances	27 heures	24 heures	examen GP-N4	12 séances		1	2	3	4	5
	GP-N4							exempté						
	GP-N4 + DP							allégé de 6	exempté					
	GP-N4 + Init (0-6 m)		exempté	allégé de 10					exempté					
	GP-N4 + Init (0-20 m)		exempté	allégé de 20					exempté					
	GP-N4 + DP + Init (0-6 m)		exempté	allégé de 10				allégé de 6	exempté					
	GP-N4 + DP + Init (0-20 m)		exempté	allégé de 20				allégé de 6	exempté					
conditions d'allègement et d'exemption	GP-N4	Etre titulaire de la qualification GP depuis moins de 3 ans à la date de délivrance du livret pédagogique												
	DP	Avoir réalisé la direction de 10 plongées, attestées sur l'honneur par le président de Club												
	Init (0-6 m)	Avoir réalisé 10 séances d'enseignement les 2 années précédentes, attestées sur l'honneur par le président de club.												
	Init (0-20 m)	Avoir réalisé le GC4 (Enseignement 0 - 20 m) du cursus Initiateur. Avoir réalisé 20 séances d'enseignement dans l'espace 0 - 20 m, à l'issue de l'acquisition du GC4, dont au moins 10 en milieu naturel au-delà de 6 m, les 2 années précédentes, attestées sur l'honneur par le président du club.												

- Remplacement de la phrase dans le MFT par : *«Attestation de réalisation de la direction de 10 plongées **en milieu naturel (hors fosse)**»*
- Remplacement de la phrase dans le MFT par : *«Attestation de réalisation de 20 séances d'enseignement dans l'espace 0-20m à l'issue de l'acquisition de l'UC10, dont au moins 10 en milieu naturel au-delà de 6m, les 2 années précédentes. Cette attestation doit être validée par le DP licencié à la FFESSM et par le Président de club » et mise en cohérence des tableaux correspondants.*
- Rajouter la phrase dans le MFT : *«Attestation de réalisation de l'UC10 du cursus Initiateur ou du GC4 obtenu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016»*

*Décisions prises lors de la CTN du 17 septembre 2016*



*Au premier abord, nous pourrions avoir l'impression que tout a été chamboulé !*

*En réalité, beaucoup de choses ont simplement été mieux formulées (ou formulées tout court), mieux structurées et même simplifiées.*



*Les allègements et exemptions de formation n'amènent pas à revoir les contenus de formation, qu'il s'agisse du cursus Initiateur, GP ou MF1.*

*Bien évidemment, l'ensemble du dispositif qui entrera en vigueur ne sera pas parfait. Certains trouveront que cela va trop loin, d'autres pas assez.*

*Des ajustements, des oublis, voire des erreurs seront identifiés. Ensemble, nous les corrigerons et améliorerons la capitalisation des acquis dans la filière encadrants.*

*Comme tout « changement » qui bouscule les habitudes, les références, il faudra quelques temps avant que le principe soit entré dans nos pratiques.*



*Cette étape franchie, nul doute que la seule voix qui se fera encore entendre sera celle qui réclamera d'aller encore plus loin !*

## au groupe de travail

Olivier BELAUD

Patrick LAMERAT

Serge SANCHEZ,

Jean-Noël TRUCCO

Pascal YAN (pilote),

## à la CTN

Jo Vrijens

Les présidents de CTR

Les permanents de la CTN

Les Instructeurs Nationaux

## au CDN

## à vous...

À tous les moniteurs

A tous les plongeurs

